

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CUY**

Séance du 6 Janvier 2012

Nombre de membres :

Afférents au Conseil

Municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la
délibération : 15

Date de la convocation :

30/12/2011

Date d'affichage

30/12/2011

Délibération n°

2012/09

Objet de la délibération

**Prix d'un
emplacement
au
Columbarium**

L'an deux mil douze et le six janvier, à vingt et une heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François SYLVESTRE, Maire.

Présents : Mrs Mmes SYLVESTRE F., DECLINCHAMP F., CALDARA C., COUSIN G., LORNE V., DUBOIS G., MAYNOU A., TALLEC M., BUFFARD N., MANSARD J., INGOUF P., GUILLET F., Mme LAUGAUDIN Chantal, Mme CARON Véronique, Mr CREPEL Olivier.

M.le Maire, après réflexion avec les membres du Conseil Municipal, fixent à l'unanimité les prix d'un emplacement de columbarium à **250€ +50€ de plaque pour 30 ans et à 400€+50€ de plaque pour 50 ans.**

Fait et délibéré le 6 janvier 2012

Pour copie conforme.

Le Maire,
Mr SYLVESTRE François